



Projet d'installation solaire à

Terres-de-Haute-Charente, en Charente (16)

Notre projet agrivoltaïque couvre le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement d'une ferme solaire d'une capacité de production de 26,3 MWc, qui produirait environ 38 millions de kWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelles d'environ 17 000 personnes environ (source : agence ORE, 2 223kwh/habitant/an).

Totalement en phase avec la vision de l'agrivoltaïsme que nous portons, le projet s'inscrit en continuité des pratiques d'une exploitation agricole locale destinée à la production de vaches allaitantes. Le site du projet est actuellement pâturé de façon extensive par les bovins ou utilisé pour de la culture fourragère. Le pâturage s'exerce selon un principe de pâturage tournant qui sera maintenu et renforcé avec le projet agrivoltaïque. Cette pratique agricole vise à densifier ponctuellement le pâturage sur de petits espaces et à optimiser la gestion des pâtures en apportant un amendement organique naturel et en limitant l'apparition de mauvaises herbes.

Les études environnementales se sont achevées en février 2026. Les inventaires réalisés lors des études d'impact ont permis d'identifier des surfaces aux caractéristiques humides pédologiques et floristiques. D'autres zones ont montré un intérêt écologique lié à l'avifaune et aux chiroptères. L'ensemble des zones à forts enjeux ont été évitées dans notre conception finale.

En amont du lancement des études, pour garantir une bonne intégration locale et information autour du projet, les élus ont été tenus informés tout au long du processus de développement. Les études environnementales ont débuté après avoir recueilli leur avis favorable à l'étude d'un projet agrivoltaïque. Le projet devrait également être intégré en grande partie aux zones d'accélération EnR prévue dans la loi AER.

Nous prévoyons de déposer une demande de permis de construire au cours du troisième trimestre de 2026. Lors de la phase d'instruction, une enquête publique sera menée courant 2027 par un commissaire-enquêteur nommé par la préfecture.

CHIFFRES CLÉS



38 400 MWh

d'électricité produite chaque année



26,3 MWc

de puissance maximale



10 MW

de batteries de stockage



17 200

personnes approvisionnées chaque année (équivalent)



46,4

hectares de superficie clôturée



7 800

tonnes de CO₂ évitées chaque année (estimation comparée au mix européen)

Participez !

Vous souhaitez obtenir davantage de renseignements sur notre projet de ferme agrivoltaïque ?

Partager votre avis ou émettre des recommandations ?

Nous répondons à toutes vos demandes adressées par e-mail à philippe.perez@lightsourcebp.com ou par courrier à :

Lightsource bp, 1165, rue Jean-René Guillibert Gauthier de la Lauzière, CS 20583, Les Milles Cedex 02, 13290 Aix-en-Provence.

Nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.

Terres-de-Haute-Charente, en Charente (16)

Après la réalisation des études environnementales, nous projetons l'implantation suivante, qui sera éventuellement amenée à évoluer avec les recommandations issues des consultations publiques ou des retours des services instructeurs.

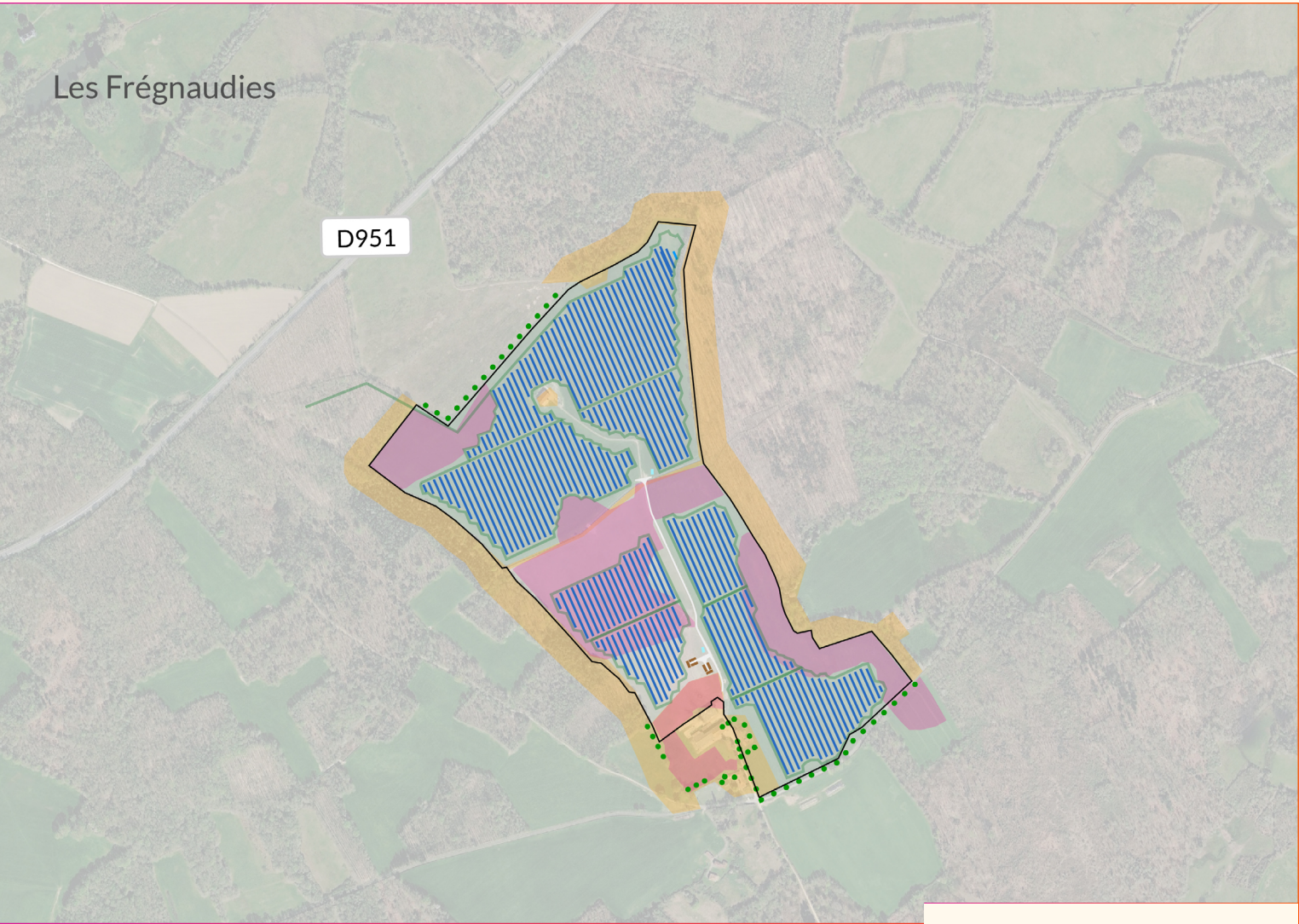
Le projet se veut exemplaire en termes d'agrivoltaïsme et servir de référence aux futurs projets dans le département de la Charente.



Poursuite de l'activité d'élevage
Grâce à l'installation de paddocks clôturés et aménagés, notre projet agrivoltaïque favorisera la bonne gestion du troupeau bovin en fournissant un abri supplémentaire aux animaux (protection contre la pluie, la grêle, le vent, le soleil grâce à l'ombrage, etc.) et des conditions de travail optimales aux exploitants. L'espacement entre rangées a été pensé pour s'adapter au passage des engins agricoles et aux pratiques de l'exploitation.



Intégration de batteries de stockage
Afin de faciliter l'intégration de l'énergie solaire sur les réseaux électriques, un site de batteries de stockage de 10 MW sera intégré au projet. La technologie LFP utilisée réduit les risques d'emballement thermique et leur emplacement a été pensé de sorte à être suffisamment éloigné des lieux habités pour éviter toute nuisance sonore.



Mesures en faveur de la biodiversité
Nous nous engageons à un gain net de biodiversité sur notre projet. Ainsi, nous préserverons les espaces forestiers existants et utiliserons des espèces locales pour créer des haies qui favoriseront les déplacements de la petite faune (corridors écologiques), créerons des hibernaculum propices à la reproduction des reptiles, adapterons le pâturage aux zones humides et aménagerons une clôture permettant le passage de la petite faune (hérissons, lapins, etc.). Une zone d'évitement autour d'un fossé central permettra d'éviter l'impact sur une zone en enjeux fort pour l'entomofaune et les amphibiens et de diminuer l'impact sur les zones humides. L'ensemble des installations lourdes (postes, transformateur, pistes, etc.) évite les zones humides pédologiques.

- Trackers photovoltaïques
- Clôture type agricole
- Stockage batteries
- Pistes
- Citerne incendie
- Zones humides floristique et pédologique
- Enjeux environnementaux forts/très forts
- Plantations ou renforcement de haies



Intégration paysagère
L'intégration paysagère a été au cœur de notre réflexion pour le choix et la conception du projet. De nouveaux linéaires de haies bocagères seront implantés et permettront de limiter l'impact visuel du projet tout en renforçant le caractère bocager du site.



Ensemencement de prairies
À l'issue des travaux, les prairies seront réensemencées avec un mélange de semis adapté à l'ensoleillement et à la température sous les panneaux qui favorisera une pousse plus longue l'hiver et l'été, contribuant au bien-être des animaux en leur fournissant une alimentation de plein air et de qualité le plus longtemps possible sur l'année.

FAQ

Y a-t-il un risque de détournement du foncier agricole au profit de la production d'énergie ?

L'agrivoltaïsme associe exploitation agricole ou élevage et production d'électricité sur une même parcelle de terre, avec la priorité à l'usage agricole. Nos panneaux surélevés sont parfaitement adaptés pour éviter la compétition des usages sur un même foncier et contribuent à lutter contre la déprise agricole. Une faible artificialisation sera tout de même nécessaire (quelques centaines de mètres carrés) due aux pieux battus qui soutiennent les panneaux solaires et à la présence de postes électriques permettant d'évacuer l'énergie produite.

À qui incombe l'entretien des installations ?

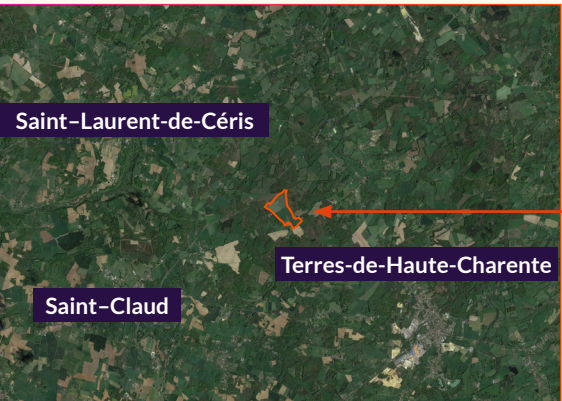
Pendant l'exploitation, nous nous chargeons de la maintenance des installations. Plusieurs fois dans l'année, nous envoyons des spécialistes sur site pour assurer un contrôle des installations et réaliser des opérations préventives. La pluie suffit généralement à ôter les salissures et la poussière en surface, mais des opérations de nettoyage à l'eau déminéralisée sont régulièrement programmées. L'exploitant agricole réalisera l'entretien de l'herbe sous les panneaux et des haies végétales au sein du projet.

Les panneaux ont-ils une incidence sur le rendement agricole ?

Aujourd'hui, les études confirment que les installations photovoltaïques protègent les prairies des aléas climatiques, comme la sécheresse, la grêle ou le gel, réduisent la température de l'air et du sol en journée ainsi que les amplitudes thermiques, diminuent l'évapotranspiration et permettent de conserver le potentiel fourrager global. Des recherches complémentaires sont en cours à ce sujet au sein du Pôle de recherche sur l'agrivoltaïsme conduit par INRAE, dont nous sommes membres.

Quid du bien-être animal ?

Certaines études, dont celles d'INRAE, indiquent que les panneaux solaires améliorent le confort des animaux, notamment grâce à l'abri ombragé qu'ils leur procurent. Les animaux s'abritent ainsi sous les panneaux en cas d'intempéries.



Projet de ferme solaire



Concertation avec les communautés riveraines

Chez Lightsource bp, nous sommes convaincus que la réussite d'un projet réside dans la concertation avec les communautés de riverains, d'agriculteurs et les pouvoirs publics tout au long de son développement. C'est pourquoi nous tenons régulièrement informés les territoires d'accueil et sollicitons régulièrement l'avis des riverains concernés en organisant des campagnes de porte-à-porte.

En savoir plus

Besoin d'informations complémentaires ? Contactez-nous par e-mail à philippe.perez@lightsourcebp.com ou par courrier postal à : Lightsource bp, 1165, rue Jean-René Guilibert Gauthier de la Lauzière, CS 20583, Les Milles Cedex 02, 13290 Aix-en-Provence.

Nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.

E | contact.fr@lightsourcebp.com

W | www.lightsourcebp.com/fr

QUI NOUS SOMMES

Né en 2010, Lightsource bp est un leader mondial des renouvelables onshore. Depuis plus de 15 ans, nous utilisons la lumière du soleil pour alimenter notre planète avec une énergie propre, durable et locale en déployant des projets solaires, notamment dans l'agrivoltaïsme.

